

LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,
- Vu l'arrêté du 15 octobre 1984 portant création du D.U EXPLORATIONS NEUROPHYSIOLOGIQUES CLINIQUES modifiés par les arrêtés du 28 janvier 1985, du 15 décembre 1986, du 30 juin 1993, du 17 juin 1996, du 26 avril 2004 et du 22 mai 2006,
- Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 02 janvier 2018 du président de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de médecine,

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2017/2018, un jury d'examen pour le D.U EXPLORATIONS NEUROPHYSIOLOGIQUES CLINIQUES.

Article 2 : Le jury est présidé par le Professeur Emmanuel FOURNIER (PU-PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Professeur Lionel NACCACHE (PU-PH)

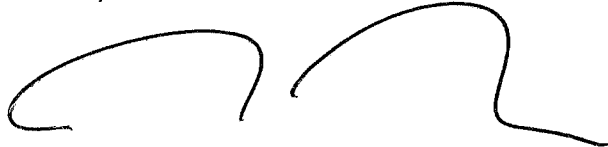
Professeur Jean-Claude WILLER (Professeur Emérite)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de médecine Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 24 Mai 2018

Le doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université



Bruno RIOU